

**MISSION PERMANENTE  
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
AUPRES DES NATIONS UNIES**



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR  
NEW YORK, NY 10017  
TEL : (646) 649-5061  
FAX : (646) 781-9974

**SEANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SECURITE SUR  
LA SITUATION EN SOMALIE**

-----

**DECLARATION DE**

**S.E.M LEON H. KACOU ADOM  
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA  
REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE AUPRES DE L'ONU**

*A vérifier au prononcé*

*New York, le 13 septembre 2018*

## **Madame la Présidente,**

Ma délégation remercie Monsieur Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'Assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), pour sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie.

Elle remercie également pour la qualité de leurs exposés :

- Son Excellence Monsieur Francisco Madeira, Représentant spécial de la Commission de l'Union Africaine en Somalie et Chef de la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM) ; et
- Madame Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice Exécutive d'ONU Femmes.

## **Madame la Présidente,**

L'intervention de ma délégation s'articulera autour des points suivants : l'évolution de la situation politique et sécuritaire, la question des Droits de l'Homme et la situation économique en Somalie.

**Concernant la situation politique**, la Côte d'Ivoire voudrait noter avec satisfaction les récentes évolutions positives observées dans la Corne de l'Afrique. Elle salue à cet égard les initiatives prises par Son Excellence Monsieur Abiy Hamed, Premier Ministre éthiopien, visant à renforcer la coopération régionale. Mon pays se félicite également de l'engagement des dirigeants de la Somalie à améliorer les relations bilatérales avec l'Ethiopie et l'Erythrée.

Ma délégation encourage les autorités de ces pays à maintenir cette dynamique et à renforcer davantage leurs relations économique, diplomatique et sécuritaire, afin de garantir la stabilité dans la région.

Elle reste toutefois préoccupée par les tensions qui ont conduit les Etats Fédérés à suspendre toute collaboration avec le Gouvernement Fédéral.

Alors que les accords de principe sur le modèle électoral et le partage des ressources naturelles auxquels est parvenu le Conseil National de Sécurité, lors de sa séance de juin 2018, laissaient présager une amélioration des relations entre les parties, ce regain de tensions illustre, malheureusement, la fragilité de la situation politique en Somalie.

La Côte d'Ivoire exhorte donc les Autorités somaliennes à surmonter leurs divergences. Elle appelle les dirigeants des Etats Fédérés à tirer profit de la réunion du Conseil National de Sécurité convoquée par le Président somalien

pour le 18 septembre 2018, afin de relancer les discussions sur les sujets de discorde. Ces discussions pourraient permettre de créer un climat de confiance mutuelle et de travailler de manière constructive au renforcement du fédéralisme et à la mise en œuvre de la Feuille de route convenue, en prévision des échéances électorales de 2020-2021.

**S'agissant du volet sécuritaire**, ma délégation demeure fortement préoccupée par la précarité de la situation telle que présentée dans le rapport du Secrétaire général. Outre la persistance des violences inter-claniques, mon pays s'inquiète du regain de tensions entre le Puntland et le Somaliland qui ont entraîné le déplacement d'environ 15 000 personnes.

Persuadée que l'option militaire ne saurait être la solution aux désaccords entre les deux Etats, la Côte d'Ivoire les appelle à privilégier le dialogue comme moyen de règlement de leurs différends. Elle saisit cette occasion, pour saluer les initiatives conjointes de l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) et de la MANUSOM, visant à trouver une issue pacifique au conflit entre le Somaliland et le Puntland.

Mon pays demeure, par ailleurs, préoccupé par les activités des groupes terroristes Al Shabab et de l'Etat Islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) en Somalie. En effet, en dépit de l'intensification des opérations de lutte anti-terroriste dans ce pays, force est de constater que les Shababs disposent toujours de capacités opérationnelles, pour mener des attaques de grande envergure. Quant à la présence de l'Etat Islamique en Somalie, elle constitue un risque majeur de déstabilisation de la région voire de tout le continent africain en raison, notamment de ses liens avec d'autres groupes terroristes tels Al-Qaïda et Boko Haram.

### **Madame la Présidente,**

La précarité de la situation sécuritaire en Somalie justifie le maintien des troupes de l'AMISOM dans ce pays et devrait amener la Communauté internationale à fournir un appui financier et logistique à deux niveaux :

- tout d'abord à l'AMISOM, afin de permettre à celle-ci de mettre en œuvre efficacement son mandat, et
- au Gouvernement somalien, afin d'accompagner le pays dans son processus de réforme du secteur de la sécurité, et permettre la mise en œuvre efficiente du plan de transition, censé faciliter le passage progressif de relais entre l'AMISOM et les forces de sécurité du pays.

A cet égard, mon pays appuie l'appel lancé par le Secrétaire général aux Etats membres, les invitant à contribuer au financement des fonds d'affectation spéciale pour l'AMISOM et l'Armée somalienne.

Il invite, par ailleurs, les Autorités somaliennes à redoubler d'effort pour réaliser des progrès significatifs en matière de partage du pouvoir et de mise en œuvre des arrangements sécuritaires nécessaires à la bonne exécution du plan national de transition.

**Madame la Présidente,**

Ma délégation note avec une vive inquiétude la détérioration de **la situation des Droits de l'Homme** en Somalie. En effet, on assiste de plus en plus à l'accroissement du nombre de civils tués, à l'utilisation continue d'enfants soldats par les groupes terroristes, à des enlèvements, des viols et autres exactions sexuelles.

Face à cette situation, la Côte d'Ivoire tient à rappeler aux Autorités leur responsabilité de protéger les populations civiles, et à toutes les parties l'obligation de respecter le Droit international des Droits de l'Homme.

Convaincu que la reddition de comptes est indispensable à la restauration d'une paix durable et de la stabilité en Somalie, mon pays exhorte les Autorités somaliennes à identifier les auteurs de violations des Droits de l'Homme et à les traduire devant les tribunaux compétents.

**Madame la Présidente,**

**Sur le plan économique,** la Côte d'Ivoire note avec satisfaction, les progrès réalisés par le Gouvernement somalien dans le cadre de la mise en œuvre du programme de référence du Fonds Monétaire International. Elle réitère sa conviction, à la lumière de sa propre expérience, qu'il ne saurait y avoir de sortie de crise véritable et de consolidation de la paix, sans efforts de reconstruction économique.

A l'instar de mon pays qui a fait ce choix stratégique, les réponses sécuritaires actuelles doivent impérativement s'accompagner d'une stratégie fondée sur la lutte contre la pauvreté et le chômage des jeunes afin d'éviter qu'ils ne succombent à la radicalisation terroriste.

Pour conclure, **Madame la Présidente,** la Côte d'Ivoire réitère ses remerciements à la MANUSOM, à l'AMISOM, au Bureau d'Appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) et à tous les partenaires de la Somalie, pour le soutien multiforme qu'ils apportent aux Autorités et au peuple somaliens, dans un environnement difficile.

**Je vous remercie.**